



Négociations salariales 2008

Déclaration commune CFDT / CFE-CGC / CFTC et FO du 22 janvier 2008

La négociation salariale 2008 devrait être moins difficile que celle de 2007. L'année 2006 s'était terminée sur des résultats en baisse et on nous annonçait une année 2007 plus que préoccupante. Mais cette fois, l'année 2007 se termine avec des résultats en hausse, un regain important en commercial et une MOP atteinte au-delà de l'objectif prévu.

Le contrat 2009 continue donc sur des bases saines. L'année 2008 reste une année importante pour la réussite du Renault contrat 2009 avec la sortie de 12 modèles et une perspective de croissance de plus de 10 %, entraînant naturellement des efforts supplémentaires demandés à l'ensemble des salariés.

Parallèlement, le personnel constate et subit une perte sensible de son pouvoir d'achat lié en particulier aux augmentations importantes des produits alimentaires, des loyers et des carburants qui sont la réalité quotidienne de chacun. L'indice INSEE officiel n'est que le reflet global d'un minimum d'inflation qui est d'ailleurs remis en cause même par nos gouvernants.

C'est pourquoi, devant ces constats, l'entreprise ne peut ignorer la réalité économique des salariés, il est donc important que l'année 2008 soit l'année du pouvoir d'achat chez Renault.

Les organisations syndicales CFDT, CFE-CGC, CFTC et FO, après concertations et discussions avec les salariés, revendiquent pour ces négociations 2008 une évolution substantielle des salaires comprenant :

- 1) Dès le 1^{er} février, et en une seule fois, une AGS (Augmentation Générale des Salaires) de 3,2 %, l'indice INSEE officiel pour 2007 étant de 2,52 % et les perspectives pour 2008 au moins égales
- 2) Un talon minimum de 50 € tenant compte des bas salaires.
- 3) Une évolution du budget AI (Augmentation Individuelle) d'au moins 1,8 % (hors ancienneté) pour 2008.
- 4) Une augmentation de la prime progressive de transport de 15 % équivalant à l'augmentation INSEE officielle des carburants pour 2007.
- 5) Une revalorisation des compléments de carrière qui n'ont pas évolué depuis l'accord de professionnalisation en 2001. Une augmentation de 3 € pour chaque montant individuel de base du complément de carrière permettrait un juste rattrapage de la valeur en pouvoir d'achat perdu. En complément de cette demande et pour que cette dérive ne se reproduise plus dans l'avenir, nous demandons que les montants individuels des compléments de carrière soient indexés aux AGS négociés dès 2008.
- 6) Enfin, les organisations syndicales CFDT, CFE-CGC, CFTC et FO demandent que compte tenu des risques reconnus par tous d'une inflation élevée pour 2008, l'accord annuel sur les augmentations salariales prévoit une clause de revoyure afin que nous puissions en cas d'inflation dépassant le montant des AGS distribuées, rediscuter entre partenaires sociaux d'ajustements nécessaires éventuels en cours d'année.

Nos revendications sont légitimes, d'autant plus si l'on consulte les résultats salariaux de notre principal concurrent PSA qui évolue dans le même périmètre économique que le nôtre et dont les résultats financiers sont bien inférieurs aux nôtres.

Nos revendications sont légitimes pour la réussite du contrat 2009 qui nécessite toujours davantage d'efforts de la part des salariés, et il est primordial que l'ensemble des catégories professionnelles de l'entreprise bénéficie d'une juste rétribution des efforts.

Sans signe fort de la part de Renault, la motivation du personnel risque de s'essouffler. Et sans motivation du personnel, il sera difficile d'atteindre les objectifs du Contrat 2009. Les organisations syndicales CFDT, CFE-CGC, CFTC et FO demandent donc à la Direction Générale d'entendre leurs revendications, et demandent aussi au PDG, M. Carlos Ghosn, de donner l'impulsion nécessaire pour que Renault soit le moteur du pouvoir d'achat des entreprises du CAC 40.

Il est indispensable que M. Carlos Ghosn soit le président du pouvoir d'achat chez Renault.